

Atoutri

Mai 2017

VOTRE MAGAZINE
SUR L'ENVIRONNEMENT
DÉDIÉ AU TRI
ET AU RECYCLAGE
DES DÉCHETS



Votre tri a pris de la bouteille !

Edito

On pourrait penser que, pour un syndicat intercommunal comme le nôtre toute communication relèverait de la routine et de la répétition des mêmes messages. Après tout, le SITOM a installé toutes ses filières de traitement des déchets ménagers depuis de nombreuses années et son territoire est un des premiers à être passé au tri et à la collecte sélective.

Mais non ! La vie du SITOM Sud Gard est ainsi faite que chaque numéro d'Atoutri est l'occasion de vous apporter de nouvelles informations sur des sujets qui vous concernent. Avant-hier c'était pour l'ouverture de notre centre de tri Valréna. Hier c'était pour lancer les nouvelles consignes de tri...

Aujourd'hui, dans cette édition, nous faisons le point sur les résultats d'une première année « d'extension des consignes de tri ». Derrière cette formule, une grande simplification pour vous : depuis un an, TOUS les emballages (quelque soit leur matériau) peuvent être déposés dans le bac de tri. Car notre centre de tri est techniquement capable de les séparer pour en optimiser le recyclage.

Vous le verrez : les premiers résultats sont probants. Mais il faut encore confirmer ces progrès. Et pour cela, n'hésitez pas à dire et redire autour de nous ce simple message : « Désormais, emballages et papiers, c'est TOUS au tri ! ».

Car, même quand on innove, il ne faut pas avoir peur de... se répéter !

Hervé Giély,
Président du SITOM Sud Gard

SITOM Sud Gard
Le Marc Aurèle
67 avenue Jean-Jaurès
30900 Nîmes
SITOM-sud-gard.com
Contact :
contact@SITOMSudgard.fr
Impression : Léonce Deprez
Distribution : Adrexo
Directeur de la publication :
Hervé Giély
Rédaction : SITOM Sud Gard,
Stratégie & Contenu
Conception graphique
et mise en page : Stratégie
& Contenu
Crédit photo : Regeal Affimet,
Marc Ginot et SITOM Sud Gard
Tirage : 130000 exemplaires.

BRÈVES	P. 3	LA SELF RÉPARATION PRÈS DE CHEZ VOUS
	P. 3	UN CENTRE DE TRI... ET DE FORMATION
	P. 4	LE SITOM FÊTE LE TRI SUR LE SALON SÉSAME
	P. 4	L'UNIVERSITÉ SE MET AU TRI
DOSSIER	P. 5-7	LE TRI, UNE AFFAIRE DE FAMILLE
	P. 8-9	RECYCLAGE : LE CAS DE L'ALU
	P. 10	BRAVO ! ...ET VOUS POUVEZ FAIRE MIEUX ENCORE
RAPPORT D'ACTIVITE	P. 11	DÉJÀ 1 MILLION D'EUROS ÉCONOMISÉS EN 2015
CHAUFFAGE URBAIN	P. 12	ÇA CHAUFFE... ET ÇA RAPPORTE !
SPECIFIQUES	P. 13	LA FORÊT VOUS DIRA MERCI !
	P. 13	LE MOBILIER SE RECYCLE
	P. 14	EN DÉCHÈTERIE UNIQUEMENT...
	P. 14	PASSEZ À L'ÉLEC'TRI !
DÉTENTE	P. 15	JEUX : LABYRINTHE, RÉBUS...

La self réparation près de chez vous

Avec les « Repair Café », initiative des Petits Débrouillards, le principe est simple : durant une après-midi les habitants d'un quartier sont invités à venir réparer, avec l'aide de bénévoles, les petits objets du quotidien (grille-pain, sèche-cheveux, lampes, jouets, vêtements...). Tout le monde met la main à la pâte dans une ambiance conviviale, dans l'esprit solidaire et créatif du « Do It Yourself ». Offrant davantage qu'un espace de réparation, l'association propose des activités et pratiques collaboratives innovantes comme celles qui sont à l'œuvre dans les « maker

spaces » ou « fablabs », laboratoires de fabriques ouverts à tous :

- 1^{er} mercredi du mois (14h-17h) : à la Villa Morise de l'association Les Mille Couleurs (2 bis rue Daumier, 30900 Nîmes)
- 1^{er} samedi du mois (14h30-18h) : au local de l'association les Petits Débrouillards (7 Boulevard Gambetta, 30000 Nîmes)
- 2^e samedi du mois (14h30-18h) : au Centre Communal d'Action Sociale de Marguerittes (18 avenue de la République, 30320 Marguerittes)
- 3^e samedi du mois (14h30-18h) : au Centre Social et Culturel La Croisée de Saint-Gilles (36 Bis Avenue Emile Cazelles, 30800 Saint-Gilles)
- Dernier lundi du mois (14h-18h) : au magasin Leroy Merlin (230 Avenue Jean Prouvé, 30900 Nîmes)

L'association des Petits Débrouillards est toujours à la recherche

d'aide de bénévoles bricoleurs, réparateurs, inventeurs, passionnés de *Do It Yourself*, et toutes bonnes volontés !

Une belle initiative dont nous tenterons de nous faire le relais. ■



Un centre de tri... et de formation



Le SITOM Sud Gard et son centre de tri Valréna

accueillent toutes les semaines de nombreux visiteurs pour sensibiliser petits et grands au tri et au recyclage de nos déchets mais aussi à l'impact de notre consommation sur notre environnement.

Près de 1 000 enfants des écoles et de 500 adultes de notre territoire l'ont visité en 2016.

Par ailleurs, le SITOM Sud Gard met en place des partenariats avec des acteurs de la réinsertion professionnelle et du corps médical. L'ensemble du personnel du CHU Caremeau de la ville de Nîmes dispose de formation sur les déchets du milieu hospitalier avec, à la clef, une immersion au cœur du centre de tri.

Cette année marque aussi le renouvellement de la collaboration entre la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, ainsi que l'Ecole de la Deuxième Chance qui ont vu bon nombre de leurs groupes accéder à une formation complète sur le monde des déchets.

Que ce soit pour les groupes de scolaires ou d'adultes, le SITOM Sud Gard propose à tous les citoyens de son territoire de se former et de s'informer sur les déchets. Plus d'informations sur SITOMSudgard.fr ■

Le SITOM fête le tri sur le salon Sésame



➤ Le salon Sésame a fêté ses 25 ans cette année. Toujours fidèle au poste, le SITOM Sud Gard a répondu présent pour accompagner les visiteurs et les exposants dans leurs gestes de tri.

Pour sa 6^e participation, le SITOM Sud Gard a décidé d'amener la question du tri sous une forme des plus festives ! La fête du tri a pris pied sur le salon du bio et du bien-être, sensibilisant petits et grands aux questions du recyclage, du compostage et à l'extension des consignes de tri. Au programme : pêche aux déchets, boîtes mystères, roue du tri et d'autres surprises ont permis de titiller la curiosité des visiteurs pour les questionner et les informer sur le tri des déchets et le compostage.

Cette année marque également la collaboration avec l'association des Petits Débrouillards et leur atelier compostage. ■

Le SITOM tisse sa toile sur internet

➤ Depuis 2016, le SITOM Sud Gard a conduit une mission de modernisation de son site internet afin d'adapter l'outil aux nouvelles technologies, de moderniser l'in-

formation présente et de dématérialiser les documents à destination des élus et des habitants. En somme de dynamiser notre communication 2.0.

100% fonctionnel, le nouveau site s'est également doté d'un design adaptable à toutes les technologies depuis le mois de mars. Vous pouvez le consulter sans problème sur un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

La sensibilisation développée par le SITOM Sud Gard se développe

ainsi sur un des médias les plus utilisés de nos jours. Avec une augmentation des visiteurs de 31%, l'année 2016 a enregistré un 1^{er} record de consultation. ■



Rejoignez-nous sur SITOMsudgard.fr.

L'université se met au tri

➤ Depuis quelques années, l'université de Nîmes a la volonté de mettre en place le tri sélectif sur ses différents sites. C'est désormais chose faite puisque, depuis le 20 mars, le campus Hoche dispose de poubelles de tri !

C'est sous l'impulsion de Benjamin Brette, chargé du développement durable au sein de l'UNIMES, que le projet a pu être mené à bien.

La collaboration entre les différents acteurs que sont Nîmes Métropole, l'UNIMES, le CROUS et le **SITOM Sud Gard**, a permis la mise en place du tri sélectif pour les étudiants et les collaborateurs de l'université de Nîmes et ainsi permettre à tous de prendre part au geste durable et éco-citoyen qu'est le tri des déchets.

Désormais c'est l'ensemble du site Hoche et sa cafétéria qui disposent de poubelles bi-flux pour les déchets recyclables et les ordures ménagères.

Le **SITOM Sud Gard** accompagne l'université de Nîmes par son expertise, mais aussi par la mise en place de visites du centre de tri, d'interventions et la participation à une conférence en février dernier sur « *le cycle de vie des objets et matériaux* », pour sensibiliser les étudiants aux questions environnementales.

Le projet sera étendu à la rentrée prochaine sur les deux autres sites de l'UNIMES, Vauban et Carmes, permettant ainsi la généralisation de ce geste éco-citoyen. ■



LE TRI, UNE AFFAIRE DE FAMILLE

Avec le nouveau centre de tri Valréna et l'extension des consignes de tri, le recyclage des déchets est passé à la vitesse supérieure. Mais sans vous, à quoi tout cela pourrait-il servir ? Et tiens ! Chez vous, ça se passe comment ?.. Petite visite dans 2 familles de trieurs modèles.

➤ « On n'est pas toujours d'accord avec Guillaume. Nous avons nos petits sujets de friction sur le tri », lâche Nathalie Sage au détour de la description de ce qui va au bac de tri. Qu'on se rassure : le couple Nathalie Sage - Guillaume Roque ne semble pas menacé. C'est

tout simplement que chez eux, le tri est une affaire sérieuse qui concerne toute la famille.

Atoutri leur a rendu visite comme à Laurence et Serge Colombaud. Deux familles du Sud Gard, l'une de Vauvert, l'autre de Caissargues où s'appliquent les mêmes ■■■

■ ■ ■ consignes de tri (même si Cais-sargues n'est pas dans le SITOM). Deux familles qui ont pleinement intégré le tri dans leurs gestes quotidiens. Deux familles qui ont fait de l'environnement une préoccupation majeure.

« C'est une prise de conscience qui s'est faite avec la naissance des enfants. Préserver l'environnement, c'était préserver leur avenir », se souvient Nathalie. « Quand on voit des émissions de télé ou des films qui nous montrent un continent de déchets plastiques¹ au milieu du Pacifique, on se dit que c'est un peu à cause de nous », renforce Guillaume.

Chez les Colombaud, la fibre environnementale, on en a carrément fait un métier. Serge œuvre au quotidien pour la protection et la sauvegarde de la Camargue gardoise. Et Laurence, responsable Environnement à la Communauté de Communes, en connaît un rayon sur le tri, notamment parce qu'elle organise les visites des scolaires sur le centre de tri de Valréna.

« Le tri à la maison, ce serait un peu mon domaine puisque je suis professionnellement de la partie, avance-t-elle. Mais l'objectif c'est qu'on le partage à la maison ». Du haut de ses presque 11 ans, Sarah, laisse encore à sa maman le soin de faire un 2^e tri dans la corbeille de la chambre (des fois qu'elle y aurait mis autre chose que du papier et autres recyclables). Mais les 2 poubelles de la cuisine, l'une pour les emballages, l'autre pour les ordures ménagères, elle les connaît!

Chez les Sage-Roques, tout le monde a sa partition à jouer. « C'est en débarrassant la table que l'on sépare déjà les déchets compostables, précise Nathalie. On a un bol métallique dédié à ça ». Dès lors, Malia et Aliocha sont invités à participer. Bien volontiers à les en croire. « Ma spécialité, revendique Malia, c'est de couper les épluchures et de casser les coquilles d'œufs. Le composteur les digère



▼ Sarah Supertri

mieux quand c'est petit ».

Dans le garage, Guillaume a ménagé plusieurs caisses ou cartons pour recevoir les papiers, les piles, les ampoules, le verre. Et un coin est réservé aux gros cartons. Environ toutes les 3 semaines, il fait une virée à la déchèterie pour y apporter tout ça. Aliocha l'accompagne souvent. Surtout s'il a mis de côté beaucoup de bouchons en matière plastique. « C'est pour les fauteuils roulants! », dit-il fièrement².

Dans le jardin aussi, l'organisation est tournée vers le tri. D'abord, il y a le composteur. Malia fait les présentations: « Il s'appelle Gladys! ». Guillaume sourit et précise: « Le personifier, c'était notre idée. Un composteur, vous savez, ce n'est

pas très ragoutant. En lui donnant un prénom, on en a fait un membre de la famille. Et tout le monde lui donne à manger ».

Mais il y a aussi plusieurs poubelles pour les déchets de jardins. « Si les tailles des haies et des arbres ne sont pas volumineuses et ne comportent pas de fruits toxiques, on les met au composteur. Sinon, c'est pour la déchèterie », poursuit Guillaume. Et bien-sûr, le compost c'est pour le jardin.

Chez les Colombaud, en plein centre du vieux Vauvert, pas de jardin. Mais un grand garage dont Serge souligne l'intérêt. « C'est plus facile de bien trier quand on a de la place comme chez nous. J'y trie même les clous tordus!.. Mais il faut reconnaître que c'est devenu très ■ ■ ■

■ ■ ■ simple. Tous les emballages et tous les papiers vont dans le bac bleu. » Plus simple? C'est sûr. Mais Laurence reconnaît qu'elle a encore des difficultés avec ses anciennes habitudes: « Le résidu qui reste au

fond du pot de yaourt ou de la barquette de viande, quand on n'est collecté qu'une fois par semaine, moi j'ai un peu de mal... Et que fait-on avec le polystyrène après?.. Mais je ne devrais pas me poser toutes ces questions au moment

où tout est devenu plus simple ».

Bien vu! Et si le mot de la fin doit revenir à quelqu'un, ce sera à Malia: « Comme je le dis souvent, le tri, ça met du peps dans la vie! ». ■

¹ On décrit sous le nom de « 7^e continent de plastique » une immense plaque de déchets évoluant dans le nord de l'océan Pacifique, de la taille d'un tiers des Etats-Unis ou de six fois la France.

² Opération « Bouchons d'amour »



▲ Le tri, ça met du peps dans la vie!



Attention !

Recyclable ne veut pas toujours dire « à mettre dans le bac de tri »...

- Dans le bac de tri ne vont que les **emballages** (et les papiers selon votre commune)
- Pour les textiles : réservez les aux bornes spécifiques
- Pour le verre : utilisez les points d'apport volontaire
- Pensez aux déchèteries pour les autres recyclables (D3E, ferrailles, bois...)



Four Rotatif de «délaiage» des emballages rigides. ▼

© Regal Affimet

RECYCLAGE : LE CAS DE L'ALU

Les emballages en aluminium sont particulièrement concernés par les consignes de tri étendues que le SITOM Sud Gard a instaurées sur son territoire. Qu'ils soient souples ou rigides, propres ou souillés, en alu pur ou mélangé à d'autres matériaux, ils ont tous leur place dans le bac de tri. Reste à comprendre ce que l'on en fait par la suite... Voici (non pas la mais) les réponses.

➤ Les emballages en aluminium sont considérés comme rigides dans le cas de la boîte de boisson, de la boîte alimentaire, des aérosols et des barquettes. Ces dernières se situent à la frontière des rigides et souples.

Les emballages souples sont constitués de produits multicouches majoritairement en aluminium et qui sont associés soit au plastique, soit au papier voire les deux. Le « papier » aluminium, les coiffes de champagne, les capsules de café en aluminium font aussi partie de cette famille.

Une fois collectés et triés au centre de tri, ces emballages sont acheminés ensuite sur des usines de recyclage qui utilisent des technologies différentes explicitées un peu plus loin.

Recyclage des rigides.

Les balles d'emballages rigides en aluminium sont envoyées dans

des usines d'affinage. L'opération d'affinage consiste à «délaiage» les produits dans un four tournant et à fondre l'aluminium. Ce «délaiage» s'effectue en présence de sel qui sert à protéger l'aluminium de l'oxydation aux températures élevées du process (950 °C).

Une fois purifiée, la matière est transvasée dans un four électrique de maintien qui permet d'ajuster le dosage en métaux d'alliage (cuivre, nickel etc.) afin de fabriquer un métal sous forme de lingots.

Ces produits sont ensuite vendus à des usines de fonderie qui



▲ Four de maintien qui permet d'ajuster le dosage des métaux d'alliage cuivre, silicium, zinc etc.

© Regal Affimet

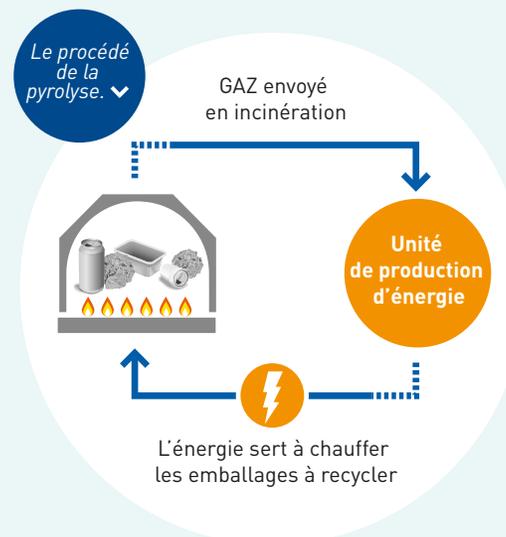
■■■ fabriquent des pièces moulées pour l'automobile, l'électronique, l'électroménager, etc.

Il existe un cas particulier de recyclage des canettes quand celles-ci sont isolées des autres emballages. Le procédé est similaire à celui décrit plus haut, sauf que l'aluminium issu des fours de maintien sera conditionné en bobines de métal utilisées par les fabricants de boîtes boisson comme matière première. Une usine de fabrication de ces bobines est située près de Colmar en Alsace.

Recyclage des souples.

Etant donné que ces emballages ont une teneur en produits organiques (papier, plastique, vernis, etc.) qui frôle les 50%, leur recyclage ne peut se faire par le procédé décrit plus haut. Il est alors fait appel à la pyrolyse qui permet de récupérer l'aluminium pour les affineurs.

Le procédé de pyrolyse consiste à porter les emballages à une température comprise entre 500 et 550°C en l'absence ou en atmosphère pauvre en oxygène. Les produits traversent des cuves dans lesquelles on va augmenter la surface exposée à ces températures. Les matériaux organiques seront ainsi dégradés en gaz ou huiles et pourront servir de carburant pour chauffer le système.



En sortie, on retrouve les emballages rigides qui gardent plus ou moins leurs formes et les produits fins qui deviennent des poudres d'aluminium. Celles-ci trouveront des applications dans les peintures ou la pyrotechnique.

L'aluminium peut être recyclé une multitude de fois sans perte de ses propriétés. Alors vous savez ce qu'il vous reste à faire : collectez vos emballages et mettez-les dans les bacs dédiés au recyclage. Le process en aval se charge d'en refaire des produits du quotidien et de leur donner une nouvelle vie. ■



Le tri repart en campagne

Le SITOM Sud Gard soigne la communication de cette 1^{re} année de consignes de tri étendues.

Après le « On va trier plein pot ! » de 2016, voici venu le « Votre tri a pris de la bouteille ! » de la campagne 2017. Celle-ci se déclinera :

- avec ce numéro d'Atoutri
- en insertions dans la presse quotidienne et hebdomadaire régionale (version imprimée ou internet)
- en spots radio
- en affichage sur les arrières de bus.

A noter que le SITOM Sud Gard et son partenaire Eco-Emballages auront tenu une conférence de presse dès le 22 mai.

L'ASTUCE DU TRIEUR MALIN

Les capsules aussi

Après dégustation de votre café, vos capsules restent pleines de marc. Mais elles sont recyclables ! N'hésitez donc pas à les déposer dans votre bac de tri. Au centre de tri, un courant électromagnétique les repère et les isole pour les adresser chez un recycleur spécialisé.



BRAVO!

...ET VOUS POUVEZ FAIRE MIEUX ENCORE!

Un an après «l'extension des consignes de tri», on mesure les premiers résultats. Ils sont probants. Mais ils ne doivent être qu'un début.

➤ C'était il y a un peu plus d'un an. Le 1^{er} mars 2016, le SITOM Sud Gard, comme 160 autres collectivités en France, étendait les consignes de tri à TOUS LES EMBALLAGES sans distinction.

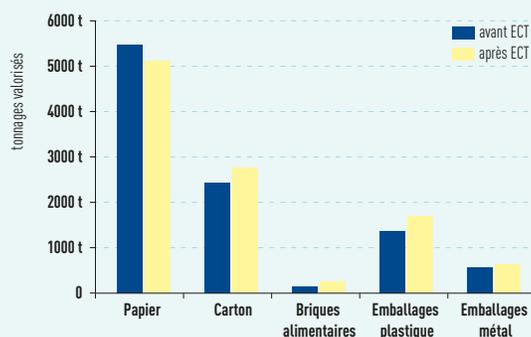
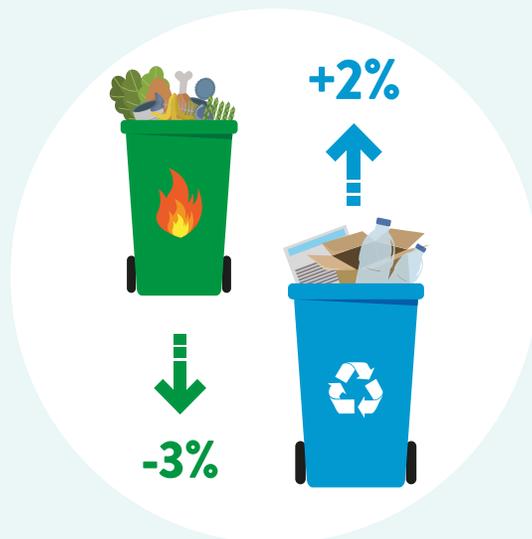
Un an plus tard, grâce aux différents suivis effectués sur les équipements de traitement du SITOM Sud Gard (usine d'incinération Evolia et centre de tri Valréna), on dispose des éléments pour en mesurer les résultats.

Les chiffres indiqués ici sont donc la comparaison entre 2 années pleines: celle qui va de mars 2015 à février 2016 et qui constitue la dernière année AVANT les nouvelles consignes de tri et celle qui court de mars 2016 à février 2017, la première année de mise en place de ces nouvelles consignes de tri.

En quelque sorte un Avant/Après sur une période identique de 12 mois.

Premier enseignement de ces mesures: vous avez déposé plus de déchets dans votre bac ou sac de tri, celui des emballages recyclables (+2%)¹ et vous avez beaucoup moins déposé de déchets dans votre bac vert, celui des ordures ménagères résiduelles (-3%).

C'est ce que révèle le suivi des tonnages entrants.



La 2^e conclusion positive de ce suivi c'est que ce rendement supérieur ne se fait pas au détriment de la qualité du tri. En clair, ce n'est pas en mettant par erreur des déchets non recyclables dans le bac bleu que ce chiffre a augmenté. Bien au contraire!

En effet, le pourcentage des refus de tri a diminué de 21%! Autrement dit, la part des déchets de votre bac bleu qui n'auraient pas dû y être est en très nette baisse.

C'est une bonne nouvelle! Continuez!

D'une part, les consignes de tri étant plus simples, le risque de se tromper est bien plus faible.

D'autre part, le nouveau centre de tri Valréna est aujourd'hui techniquement capable de récupérer des déchets que l'ancien centre ne captait pas hier.

Le résultat de tout cela, on le soupèse à la sortie du centre de tri, dans le tonnage des matériaux qui vont être ainsi valorisés.

Si on enregistre une baisse sur les papiers (-6%)², on note + 7% d'aluminium, + 11% de fer, + 14% de cartons... le plus significatif, par rapport à l'enjeu de l'extension des consignes de tri, étant sans doute les + 24% de plastiques rigides et + 28% de films plastiques.

Quand on rassemble tout cela, vous avez permis de recycler 829 tonnes d'emballages supplémentaires, soit + 18%. Bravo! Et continuez... à faire encore mieux! ■

¹ Même si elle peut apparaître encore modeste, cette augmentation est pourtant d'autant plus notable que, parallèlement et selon une étude de l'ADEME sur le territoire français, le gisement des emballages ménagers utilisés au foyer diminue en poids de 4,1% entre 2009 et 2012.

² On observe une baisse nationale du gisement de papiers mis sur le marché.

➔ RAPPORT D'ACTIVITE

Déjà 1 million d'euros économisés en 2015

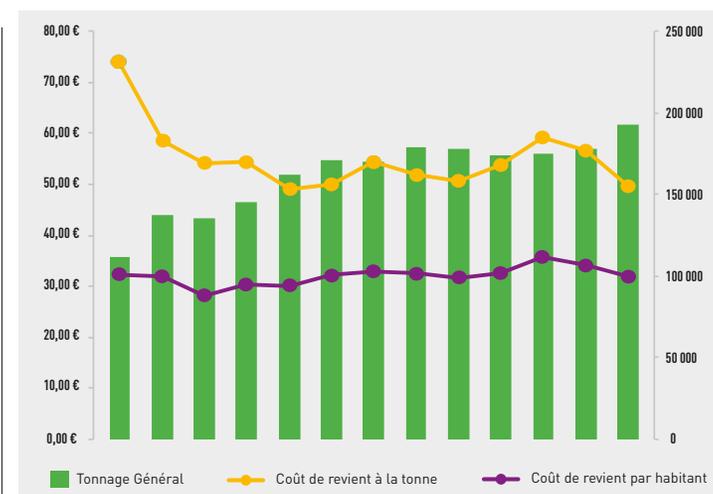
C'est ce que traduit l'analyse des chiffres de l'activité du SITOM Sud Gard sur l'exercice 2015.

➤ L'équipe du SITOM Sud Gard travaille actuellement à la collecte de tous les éléments qui permettront, à l'automne, de publier le Rapport d'Activité de l'année 2016. Mais l'édition consacrée à l'année 2015¹ illustre déjà les effets bénéfiques des choix stratégiques faits par le SITOM. Et notamment celui de se doter de son propre centre de tri et de faire jouer une saine concurrence entre plusieurs exploitants potentiels.

Pourtant, la mise en service de Valréna n'étant intervenue qu'en milieu d'année, 2015 aura encore été un exercice de transition entre 2 prestataires et de finalisation des réglages, encore peu propice aux performances.

Mais le coût de cette année de tri se sera élevé à près de 2,250 M€, soit 920 000 € de moins qu'en 2014! Ainsi, le bilan Recette/Dépense du tri aura été excédentaire de près de 2 M€, soit 2 fois plus qu'en 2014.

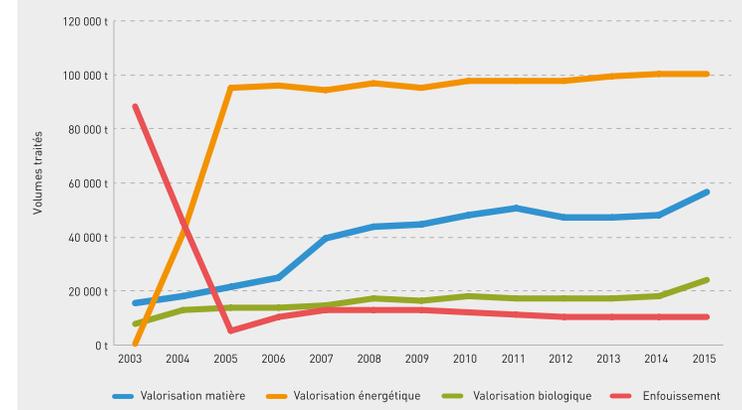
¹ Le Rapport d'activité 2015 peut être obtenu sur simple demande auprès du SITOM Sud Gard ou téléchargé sur son site internet.



Trier aura bel et bien rapporté 1 million d'euros de plus à la collectivité, donc aux contribuables, grâce à Valréna.

Et grâce au tri, le coût total de tous les traitements de nos déchets ménagers aura baissé en 2015, en passant de 56,60 € à 49,62 € la tonne pour un tonnage annuel de 192 399 t. ■

Evolution des filières de traitement



L'ASTUCE DU TRIEUR MALIN

Pas de vacances pour le compost!



L'été est la période des vacances, du soleil et des barbecues, n'en oubliez pas pour autant votre composteur!

Avec la chaleur du sud, celui-ci a besoin d'être régulièrement humidifié pour permettre de garder un équilibre entre les déchets humides et les déchets secs et permettre ainsi une bonne dégradation. Si votre compost s'assèche trop vite par les grandes chaleurs, déposez régulièrement vos épluchures quitte à modifier le rapport 2/3 déchets secs, 1/3 déchets humides.

Ca chauffe... et ça rapporte !

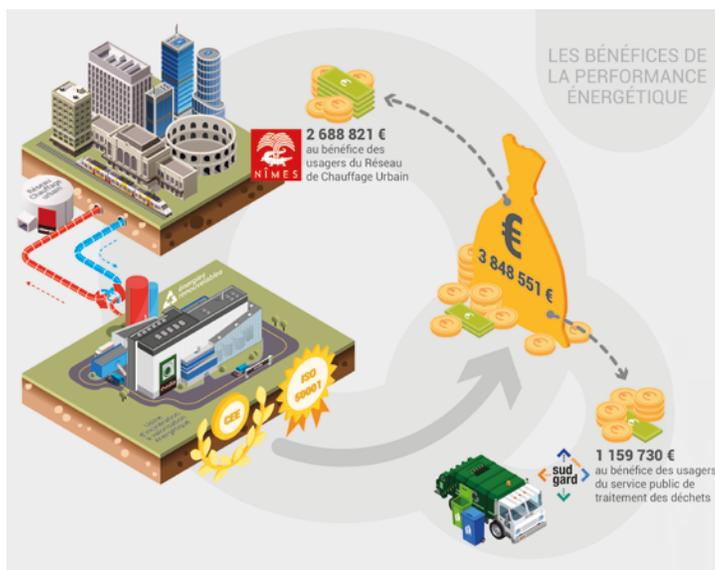
Le 25 novembre dernier, la Ville de Nîmes et le SITOM Sud Gard obtenaient le reversement de près de 4 millions d'euros dans le cadre de la convention de raccordement du réseau de chauffage urbain à l'usine d'incinération des déchets.

Voilà une signature qui rapporte !

Par avenant au contrat qui lie le SITOM Sud Gard, la Ville de Nîmes, l'usine d'incinération Evolia et le réseau Nimergie de chauffage urbain, les 2 collectivités ont pu récupérer 3 848 551 € au titre des Certificats d'Economie d'Énergie (CEE).

Cette manne financière n'arrive évidemment pas par hasard mais au terme du travail conduit sur 2 fronts par Evolia. D'une part en cédant les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) qui sont les siens en tant qu'entreprise produisant de l'énergie renouvelable. D'autre part grâce à la Certification ISO 50 001 obtenue par Evolia et qui double le montant des CEE.

Le reversement de cette somme aux deux collectivités va directement bénéficier à leurs usagers. Les abonnés au réseau de chauffage



urbain ont ainsi pu enregistrer une baisse de tarif qui s'est traduite par une facture diminuée de 8,5% dès le début 2017.

Ce qui se trouve ainsi validé c'est,

bien-sûr, le raccordement entre usine d'incinération et réseau de chaleur, mais aussi le choix multifilières de traitement des déchets qui l'a rendu possible. ■

Focus sur...

Le Réseau de Chauffage Urbain alimente en chauffage et eau chaude sanitaire:

5 600 logements sur les quartiers Ouest de la ville (Valdegour, Pissevin)

Des équipements publics : le CHU Carémeau, la mairie annexe Valdegour - Pissevin, la médiathèque Marc Bernard, des établissements scolaires (IUT, Lycées Darboux et Raimu, Collège Condorcet, Ecole Henri Wallon)

20 000 Nîmois qui « se chauffent ainsi aux déchets qu'ils produisent »

Avec son raccordement à Evolia, c'est:

16 000 tonnes de réduction de CO₂, soit l'équivalent des gaz d'échappement de 2 000 véhicules

La baisse du taux de TVA de 20% à 10% qui bénéficie à tous les usagers du chauffage urbain grâce à l'énergie renouvelable et de récupération fournie par l'UTVE Evolia

500 000 € d'économies pour le CHU

100 000 € d'économies pour la Ville de Nîmes et les structures publiques raccordées.

La forêt vous dira merci !

Le papier est entièrement recyclable, au moins 5 fois. Alors triez vos papiers. Où que vous soyez ! A la maison, dans la rue, au bureau.



TOUS vos papiers se recyclent. Les journaux, les magazines, les courriers publicitaires, les prospectus, les papiers de bureau et papiers divers... Mais aussi les enveloppes à fenêtre, les cahiers à spirale ou encore les blocs notes avec leurs agrafes ou les livres.

Le processus est simple. Enfant, nous l'avons tous expérimenté !

Quelques vieux papiers immergés dans de l'eau savonneuse sont nettoyés de l'encre et autres résidus. Puis nous avons égoutté, tamisé, compressé et séché la pâte obtenue pour fabriquer une nouvelle feuille, prête à recevoir un nouveau dessin. Les entreprises de recyclage ne font pas autre chose ! Sauf que c'est à très grande échelle et de manière beaucoup plus précise ! Ainsi, de la pâte liquide, obtenue en ajoutant de l'eau, sont retirés l'encre et les éventuels éléments étrangers (agrafes, plastiques, spirales). On obtient alors une nouvelle matière première. Tamisée, écrasée par de très gros rouleaux puis séchée, elle redevient alors du papier. Seule différence notable avec le procédé artisanal, ce papier recyclé, a des caractéristiques très proches du papier issu de pâte vierge. Le bois est une matière première très demandée. En France, l'industrie papetière ne consomme que 18,5% de la récolte annuelle de bois. Le reste est consommé par d'autres usages en forte progression comme la fabrication de meubles. Cette demande croissante entraîne une augmentation continue de son prix. Donc à terme une augmentation du prix des produits en papier comme les cahiers ou les ramettes fabriqués à partir de pâte

vierge. A contrario, les vieux papiers sont une ressource abondante. Et assez peu exploitée (ils représentent tout de même dans nos poubelles 14,5% de nos déchets !).

Aujourd'hui, seul 1 papier sur 2 est trié puis recyclé. Les autres papiers, jetés avec les ordures ménagères, sont valorisés énergétiquement dans un incinérateur soit enfouis dans une décharge.

En triant vos papiers, vous favorisez l'économie du recyclage. Les papiers ne sont plus un déchet, ils deviennent une nouvelle matière première créatrice de valeur, à même de soutenir l'industrie et l'emploi locaux. ■

Le mobilier se recycle

Les bennes de mobilier usagé dans vos déchèteries sont destinées aux :



écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

Au 1^{er} avril 2017, le territoire du SITOM Sud Gard a étoffé son réseau de collecte des bennes mobiliers, avec la mise en place de bennes spécifiques sur les déchèteries de :

- Garrigues Sainte Eulalie
- Saint Bénézet
- Les Lauzières à Nîmes
- Vauvert

+ Bouillargues, Caveirac, Nîmes St Césaire, Bellegardes, Aimargues, Comps, Meynes, St Césaire de Gauzignan. ■

En déchèterie uniquement...

Les déchets de produits chimiques représentent un risque pour la santé et l'environnement. Ils nécessitent une collecte et un traitement spécifiques, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu.

Il est donc important de ne plus les jeter dans une poubelle ou dans les canalisations mais de les apporter en déchèterie, si possible dans leur emballage d'origine.

Les déchets dangereux de saison :

- Combustibles liquides et recharges, allume-feu pour barbecue...
- Produits de piscine...



...sauf eux !

Les bouteilles et cartouches de gaz sont interdites en déchèterie. Elles doivent être rapportées chez votre distributeur.



Passez à l'élec'Tri !

En moyenne chaque foyer possède 99 appareils électriques et électroniques répartis dans toute la maison du garage à la salle de bain.

Ces appareils peuvent être de tout type ; brosse à dent électrique, perceuse, écran d'ordinateur, clé USB, jouet... Cela représente 450 kg par foyer soit 200 kg par habitant.

En moyenne 30 appareils neufs sont achetés par foyer dont seulement la moitié vient en remplacement d'un précédent.

Parmi les appareils remplacés, 7 sont conservés au sein du foyer (rangés au fond d'un placard, du garage ou du grenier...).

**données issues d'une étude IPSOS de 2016 commandé par Ecologic et Eco-systèmes.*

PENSEZ A LES DEPOSER EN DECHETERIE OU CHEZ UN DISTRIBUTEUR!!!!



Ayez la fibre du tri !



Depuis 2011, des colonnes à vêtements ont été installées sur vos communes. Elles permettent d'y accueillir vos vêtements usés mais propres, vos linges de maison, vos chaussures et votre bagagerie.

Tout ce textile sera soit réutilisé soit recyclé (chiffons, isolation, fil...), le tout en créant des emplois! Il vous suffit de suivre ce logo-repère sur les colonnes à vêtements

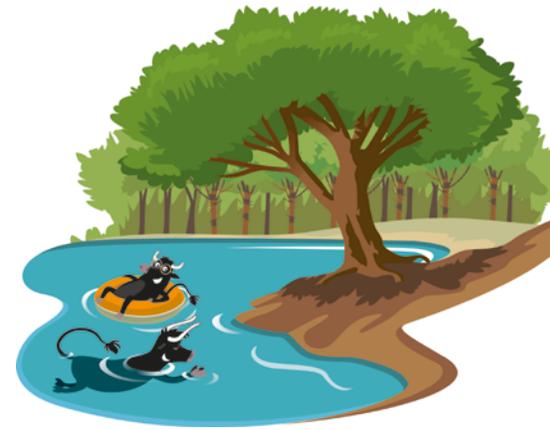
qui vous informe que vous suivez la bonne filière pour le recyclage de vos Textiles Linges de maison et Chaussures (TLC)!

Plusieurs collecteurs sur notre territoire sont conventionnés avec l'éco-organisme ECO-TLC (Abidocc, Le Relais et Philtex and Recycling), cela permet aux communes de recevoir des subventions pour la communication qui est faite sur cette filière dans les différents journaux et sites internet locaux.

L'ASTUCE DU TRIEUR MALIN
Trouver sa colonne



Pour trouver la colonne de collecte textile la plus proche de chez vous, consultez la page web www.lafibredutri.fr!

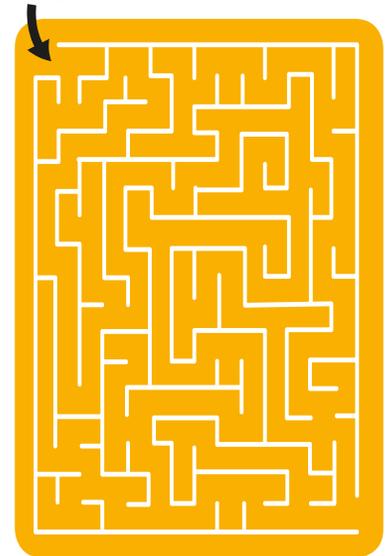


Labyrinthe

Trouve le chemin de la colonne pour jeter ton emballage en verre.



Départ



Trouve le mot

Le mystère est complet, chaque numéro correspond à une lettre de l'alphabet. Aide Chico et Valrénus à trouver le mot caché.

18	5	3	25	3	12	1	7	5
----	---	---	----	---	----	---	---	---

Jeu à relier

Relie les déchets triés aux objets recyclés.

				
x 6	x 27	x 16	x 1	x 114
briques de soupe	boîtes de conserve	bouteilles d'eau	feuille de papier	canettes
●	●	●	●	●
1	1	1	1	1
trottinette	feuille de papier	rouleau de papier toilette	boule de pétanque	pull polaire
				



Trouve le mot : RECYCLAGE
Solutions : Briques de soupe = feuille de papier – Bouteilles d'eau = pull polaire – Feuilles de papier = feuille de papier – Canettes = trottinette – Boîtes de conserve = boule de pétanque –

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À RECYCLER

TOUS
LES PAPIERS



JOURNAUX
ET MAGAZINES



ANNUAIRES
ET CATALOGUES



COURRIERS, LETTRES
ET AUTRES PAPIERS



COLLECTE EN
COLONNE OU BAC

À RECYCLER

EMBALLAGES
EN PLASTIQUE,
MÉTAL
ET CARTON



EMBALLAGES
ET BRIQUES EN CARTON



BOUTEILLES, FLAONS ET
FILMS EN PLASTIQUE

+ NOUVEAU



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL
MÊME LES PETITS



À JETER



VAISSELLE EN VERRE
OU EN PORCELAINE



OBJETS

À RECYCLER

EMBALLAGES
EN VERRE



POTS ET BOCAUX EN VERRE



BOUTEILLES EN VERRE



Découpez-le, il fera un pense-bête des plus utile



Votre collectivité s'engage avec Eco-Emballages pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?

WWW.SITOMSUDGARD.FR



ECO
EMBALLAGES